



# Le Centre P.M.S. Pour qui ? Pour quoi ?

Avec la famille et l'école, le Centre **Psycho-Médico-Social** cherche à favoriser l'épanouissement du jeune.

L'équipe :

**ACCUEILLE**

les demandes d'aide de type psychologique, médical et social

**ECOUTE**

les jeunes et les adultes

**INFORME**

sur les études, les professions, etc.

**REFLECHIT**

avec le jeune à la construction de son projet de vie

**ANIME**

des groupes, des classes

**PARTICIPE**

aux conseils de classe, aux réunions de parents, etc.

**ASSURE**

des permanences au collège le lundi et le mardi  
et/ou peut recevoir le mercredi après-midi au Centre

**Manon VERSTRAETEN** Assistante  
en psychologie  
02/764.30.70  
verstraeten@pmswl.be

**Mireia PEDRET**  
Assistante sociale  
02/764.30.43  
pedret@pmswl.be

**Christine GRUSLIN**  
Infirmière sociale  
02/764.30.70  
gruslin@pmswl.be

*Les interventions de l'équipe PMS impliquent toujours la gratuité et la garantie du secret professionnel.*

*En référence à l'arrêté du gouvernement de la Communauté Française du 19 mai 1995, les parents ont « la possibilité de refuser le bénéfice de la guidance individuelle organisée par le Centre P.M.S. ». Les parents sont invités à demander, par écrit, au directeur du Centre, les formulaires prescrits pour signifier ce refus*

Département SCHAERBEEK  
Clos Chapelle-aux-Champs 30 B1/3025  
1200 BRUXELLES  
www.pmswl.be